



Mody GUIRO

President

Président

Kwasi ADU-AMANKWAH

General Secretary

Secrétaire Général

Route Internationale d'Atakpamé

Centre FOPADESC Agoè – Nyivé

B.P. : 4401 – Tel. : 00228 2225 07 10

Fax : 00228 2225 61 13

LOME - TOGO

Email : info@ituc-africa.org

Web : www.ituc-africa.org

DECLARATION DE LA CSI-AFRIQUE A L'OCCASION DE LA JOURNEE MONDIALE DU TRAVAIL DECENT : DENONÇONS LA CUPIDITE DES ENTREPRISES !

L'Organisation Régionale Africaine de la Confédération Syndicale Internationale (CSI-Afrique), à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du travail décent (JMTD) de 2013, salue les travailleurs d'Afrique pour leurs sacrifices et services continuels au profit du progrès familial, communautaire et national.

La Journée mondiale du travail décent est une journée où les travailleurs et travailleuses, leurs syndicats et leurs supporters à travers le monde se mobilisent pour des emplois décents pour tous et pour le respect des droits des travailleurs.

Cette année, la journée est commémorée sous le thème « halte à la cupidité des entreprise ».

Aujourd'hui, menaçant notre démocratie, les grandes compagnies influencent fortement les décisions gouvernementales pour maximiser leurs profits. Force est de constater que les gouvernements défendent de plus en plus les intérêts capitalistes au dépend des populations.

Sous la pression des grandes entreprises, les accords de libre-échange se multiplient, sans véritable consultation publique. À coup de déréglementation et de libéralisation, on fragilise le droit national, les protections sociales, l'économie et les emplois. En utilisant la sous-traitance, les prix de transfert, les délocalisations pour augmenter leurs profits, les entreprises provoquent des pertes emplois et accentuent la détérioration des conditions de vie des travailleuses et des travailleurs.

De plus, plusieurs entreprises profitent de lois laxistes pour cacher leurs profits aux gouvernements. Plus de 50 milliards de dollars US sont perdus chaque année par le continent africain du fait des flux financiers illicites. Ce qui est supérieur au fonds destiné à l'aide publique au développement sur le continent. L'absence de cadre juridique contraignant qui imposerait aux entreprises le respect des droits humains résulte en de graves violations de ces droits et en une destruction environnementale de grande envergure.

Nous demandons à nos gouvernements de lutter véritablement contre l'évasion fiscale tout en imposant des responsabilités juridiques aux multinationales.

Enfin, la CSI-Afrique félicite tous ceux qui se sont mobilisés dans leurs pays pour commémorer la Journée mondiale du travail décent de cette année. Nous devons continuer à organiser, mobiliser et entreprendre des actions collectives pour assurer plus d'emplois meilleurs, la couverture sociale, le respect des droits au travail et un dialogue social durable, entre autres changements souhaités.

Bonne Journée mondiale du travail décent à tous les travailleurs !

Fait à Lomé, le 7 octobre 2016

Kwasi Adu-Amankwah
Secrétaire Général